



Bonne lecture !

## A LA UNE



# Séance plénière du Conseil départemental de l'Ardèche



Le Président Olivier Amrane et les conseillers départementaux de l'Ardèche se sont réunis le 13 décembre 2024 en séance plénière pour l'adoption du budget départemental dans un contexte national marqué par de fortes incertitudes. Grâce à une gestion rigoureuse menée ces dernières années, le Département parvient à maintenir un niveau d'investissement significatif au service du territoire.

Lors de cette séance, le Président a réaffirmé la volonté du Conseil départemental de soutenir durablement le tissu économique local, les associations et les habitants de l'Ardèche, en garantissant une visibilité essentielle à leurs actions et projets.

Le budget total adopté pour l'année 2025 s'élève à 474,55 millions d'euros, témoignant de l'engagement du Département à agir au plus près des besoins des Ardéchois.

**Une priorité affirmée : Agir pour les Ardéchois !**

## La nouvelle mutuelle régionale



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**Ma mutuelle**  
Région Auvergne-Rhône-Alpes



**Une mutuelle santé  
pour tous  
en Auvergne-Rhône-Alpes**

La nouvelle mutuelle régionale est, depuis le 17 octobre, accessible à tout habitant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et permet de profiter d'une offre de complémentaire santé très attractive.

L'objectif de cette action régionale, en partenariat avec le Département : permettre à tous l'accès aux soins tout en conservant son pouvoir d'achat. Ainsi, c'est sans condition de revenus, sans questionnaire médical et sans limite d'âge que les habitants de la région vont pouvoir bénéficier d'une mutuelle. La Région offre aussi la possibilité aux étudiants de bénéficier d'un contrat très attractif à moindre coût.

**Ouverture des inscriptions  
sur Parcoursup : Une première année de  
santé (PASS) bientôt accessible à Aubenas**

Nouveau

**FORMATION**

## Parcours d'Accès Spécifique Santé

**PASS  
à Aubenas !**

dès septembre 2025

Et si c'était  
*vous ?*

**Médecin, sage-femme,  
dentiste, pharmacien, kiné...**

**Inscrivez-vous en PASS Aubenas sur Parcoursup**

À partir de septembre 2025, Aubenas proposera une formation inédite en Ardèche : le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS), en partenariat avec l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL). Destinée aux futurs médecins, sage-femmes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens et kinésithérapeutes, cette formation offre 40 places, prioritairement réservées aux élèves résidant en Ardèche.

Les cours se dérouleront dans de nouveaux locaux au sein de l'hôpital d'Aubenas. Les étudiants bénéficieront de la même qualité pédagogique que ceux du campus Lyon Sud : enseignants, contenus, examens et tutorat identiques. Les cours magistraux seront diffusés en direct depuis le campus de Lyon Sud.

Cette initiative permet aux jeunes Ardéchois de débiter leurs études de santé tout en restant proches de leur domicile familial. Elle vise à réduire les inégalités d'accès aux études supérieures, tout en encourageant des vocations médicales locales et en renforçant l'attractivité du territoire.

La première année PASS est disponible sur Parcoursup dès l'ouverture de la plateforme, le 18 décembre 2024.

**Deuxième plantation du plan 10 000 arbres**



Une deuxième plantation effectuée à Bidon  
Après la forêt communale de Roiffieux, c'est au tour de celle de Bidon d'accueillir de nouvelles essences d'arbres. Toujours dans le cadre de l'opération « 10 000 arbres pour la forêt ardéchoise de demain » lancée il y a 1 an, le Département, l'ONF et les partenaires ont effectué un deuxième reboisement expérimental dans le sud de l'Ardèche, dans la forêt communale de Bidon, début décembre.

Cette action est découpée en trois étapes bien distinctes :

- Des salariés bénévoles du groupe L'Occitane (Manufacture ardéchoise L'occitane en Provence ce - Lagorce), mécène du projet, ont planté une centaine d'arbres lors d'une journée dédiée avec l'ONF.
- Une vingtaine d'élèves de l'école primaire publique de Saint-Remèze sont attendus pour une journée de sensibilisation.
- L'entreprise ActiviTeil, entreprise à but d'emploi basée au Teil, est également venue pour trois jours de plantation participative

La prochaine action est prévue pour le printemps 2025 au cœur de la montagne ardéchoise.

## Inauguration de la déviation du Teil



Après 6 ans de travaux, le contournement nord du Teil a été inauguré par les élus locaux début décembre.

Le projet ambitieux et attendu de la création de la déviation du Teil ouvrira à la circulation dès le 31 janvier prochain. Il marque une étape majeure pour le territoire, améliorant la liaison entre Aubenas et l'autoroute A7, tout en ayant un impact significatif sur le quotidien des habitants et le paysage des communes du Teil et de Rochemaure.

Ce nouveau tracé de la RN102 s'étend sur 4,5 km et intègre 6 ouvrages d'art, dont 2 viaducs spectaculaires : l'un de 200 m et l'autre de 150 m.

Cette opération, d'un montant total de 93,6 M€, a été financée par l'Etat (65,75 M€), la Région (17 M€) et le Département (10,9 M€).

## Observatoire départemental de la protection de l'enfance



L'Ardèche a inauguré son Observatoire départemental de la protection de l'enfance. Cette instance vise à mieux protéger les enfants et les jeunes de 0 à 21 ans, en rassemblant les services départementaux, institutions, associations partenaires, professionnels de santé et élus pour une action coordonnée dans le domaine de la protection de l'enfance.

Dans le cadre de cette première séance, plusieurs conférences, tables rondes participatives et des retours d'expérience ont été organisés sur le thème de la « Protection de l'enfance : quelle mobilisation de la société civile ? » avec les agents du Département de la direction Enfance-Famille, les associations de familles d'accueil, les associations de maisons d'accueil, la direction départementale de l'Éducation nationale, le parquet du Tribunal judiciaire et les différents partenaires. L'objectif est d'inciter à une réflexion et à des pratiques permettant aux enfants suivis par les services départementaux d'avoir une vie équilibrée et épanouissante, garantie par la solidarité des institutions et de la société civile.

**Les centres médico-sociaux d'Aubenas et de Largentière vous proposent des rencontres autour de la grossesse**

**VOUS ÊTES ENCEINTE ?  
VOUS VOUS INTERROGEZ  
SUR VOTRE ALIMENTATION  
ET MODE DE VIE ?**

*Une fois par mois,  
la PMI vous propose  
une réunion collective  
sur ce thème.*



© Maquette direction de la communication CD07

ardeche.fr

Renseignements  
aux Centres médico-  
sociaux d'Aubenas :

**04 75 87 87 33**

ou de Largentière :

**04 75 39 29 50**

Le saviez-vous ? Les centres médico-sociaux (CMS) vous accompagnent tout au long de votre grossesse !

Présents sur l'ensemble du territoire, ces lieux d'accueil ouverts à tous offrent conseils, informations, ainsi qu'une aide matérielle ou humaine adaptée à vos besoins.

Vous attendez un enfant ? Vous avez des questions sur votre alimentation ou votre mode de vie ?  
Chaque mois, les services de Protection maternelle et infantile (PMI) des CMS d'Aubenas et de Largentièrre organisent des réunions collectives dédiées à ces thématiques.

Nos équipes de professionnels sont là pour vous guider et répondre à vos besoins tout au long de cette belle aventure, gratuitement et sans conditions.

Aubenas : 04 75 87 87 33 / Largentièrre : 04 75 39 29 50

[En savoir plus](#)

## Expérimentation de l'uniforme au collège

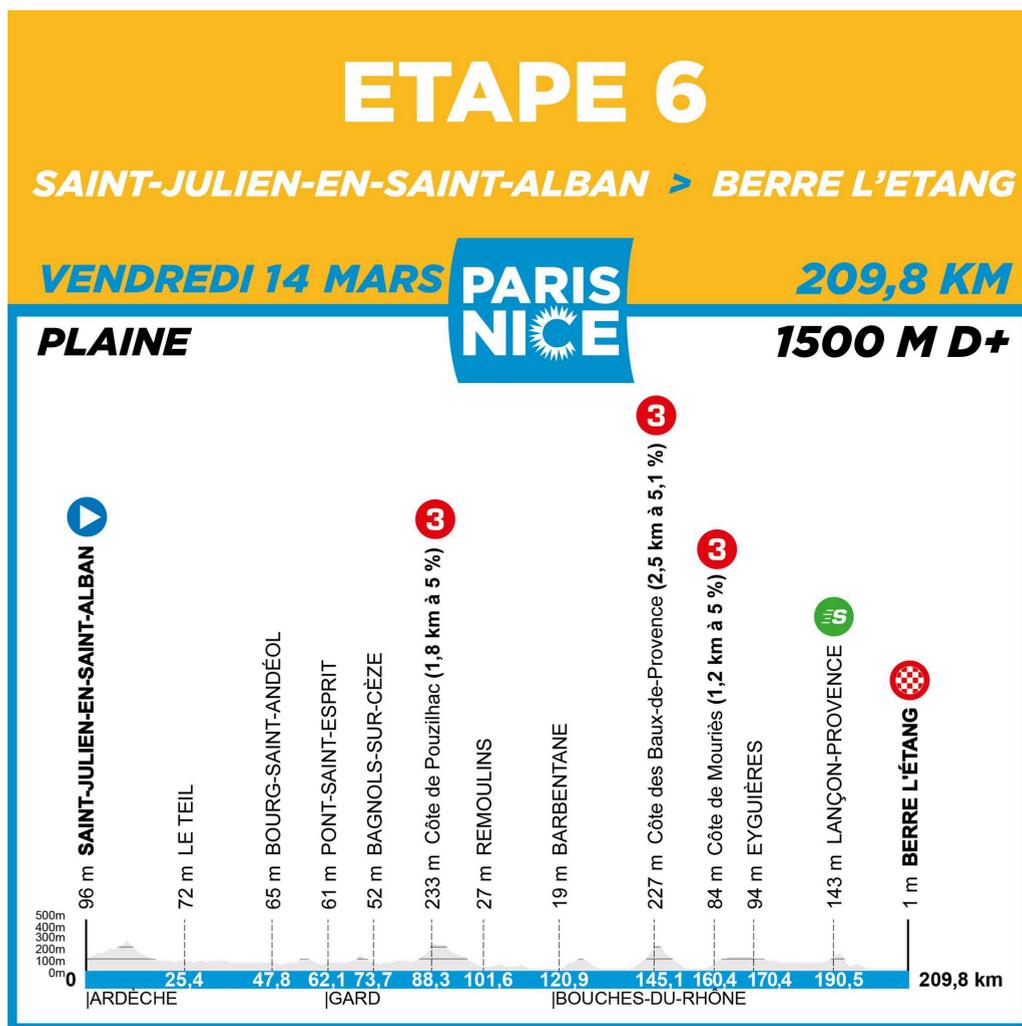


Le Département de l'Ardèche a accueilli l'équipe pédagogique ainsi que les délégués des classes de collège de l'ensemble scolaire Saint-Louis les Maristes, établissement privé du Cheylard, qui expérimentent le port de l'uniforme depuis le lundi 16 décembre au sein du collège.

Le collège du Cheylard s'est porté volontaire pour cette initiative dont l'objectif est double : réduire les inégalités entre les jeunes Ardéchois et renforcer leur sentiment d'appartenance et de fierté pour leur établissement et leur territoire. Les kits fournis aux élèves sont composés de plusieurs t-shirts, polos, pull-over, veste de sports, ou encore cravate, tous brodés avec le logo de l'établissement. Ces uniformes, d'une valeur de 200 € par élève, ont été fabriqués localement et leur coût est intégralement pris en charge par le Département, afin de ne pas alourdir les charges des familles.

Avec cette participation à l'expérimentation, le Département poursuit son engagement quotidien en faveur des jeunes, en soutenant des initiatives qui contribuent à leur bien-être et à leur épanouissement. Un bilan sera effectué dans 1 an afin de décider si l'expérimentation sera renouvelée, voire élargie à d'autres établissements volontaires.

# La course légendaire Paris-Nice fait escale en Ardèche en 2025 !



La célèbre course cycliste fera une escale en Ardèche lors de sa 6<sup>e</sup> étape, qui partira de Saint-Julien-en-Saint-Alban pour rejoindre Berre l'Étang, dans les Bouches-du-Rhône. Une étape de 209 km qui s'annonce spectaculaire pour les amateurs de cyclisme.

Avec 8 étapes, dont un contre-la-montre par équipe, Paris-Nice 2025 proposera un parcours de plus de 1200 km à travers la France.

Rendez-vous le 14 mars 2025 pour assister au départ de cette étape mythique au cœur de l'Ardèche.

Ardèche, terre de vélo !

## Le magazine départemental dans vos boîtes aux lettres !



Soleil couchant depuis le sommet du Mont Gerbier de Jonc

#06 | HIVER 2024

Le 6e numéro du magazine départemental arrive dans votre boîte aux lettres. Vous pourrez y retrouver des actualités du Département sur l'aménagement du territoire, l'éducation, la santé, l'agriculture ou encore la culture. Ne manquez pas également les portraits inspirants de deux Ardéchois qui ont marqué l'année par leurs actions et leur engagement : Angèle Hug et Yves Rimet.



Conformément à la loi Informatique et liberté articles 39 et 40, conformément au RGPD articles 15 à 18, vous pouvez exercer l'ensemble de vos droits concernant vos données personnelles en suivant la procédure indiquée sur le site du Département ou en écrivant à « Direction Communication, 6000 Bd de la Chaumette 07000 Privas » avec une copie de votre pièce d'identité, qui vous indiquera la procédure à suivre.

[Désinscription](#)